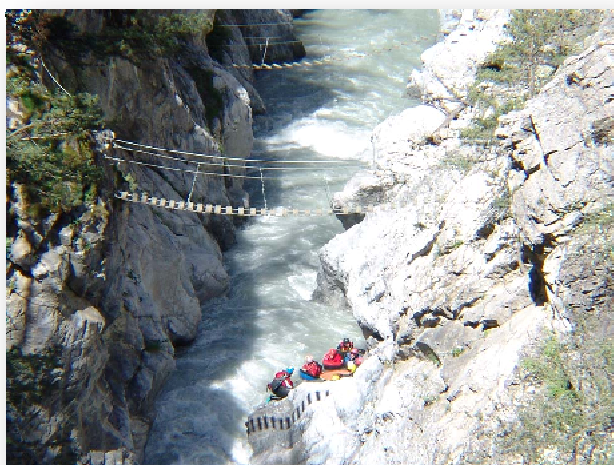


## RAPPORT D'ACTIVITES 2007

### DE LA COMMISSION REGIONALE NEV COTE D'AZUR



*Les Clubs en Côte d'Azur*  
*Le Loisir*  
*La Compétition*  
*Le Bilan Financier*

## LES CLUB EN COTE D'AZUR

Sur les 124 clubs de la région Côte d'Azur, 2 ont une activité de Nage en Eau Vive, régulière ou épisodique.

Les responsables départementaux sont :

CODEP 83.....**Lydie DENIS** 06.25.04.30.46 [denislyd@orange.fr](mailto:denislyd@orange.fr) (club BESM Bandol)

CODEP 06.....**Guy ROBINOT** 06.73.34.54.65 [guy.robinot@wanadoo.fr](mailto:guy.robinot@wanadoo.fr) (club NEMO Cannes)

## LE LOISIR

En raison du très faible niveau d'eau dans les torrents de notre région l'année 2007 et du calendrier assez chargé des compétitions nationales, aucune sortie de loisir n'a eu lieu.

## LA COMPETITION

### ANNULATION D'UNE EPREUVE

La Commission Régionale a organisé, sous l'égide de la Commission Nationale, un critérium national de descente sur le haut-Var, dans les Gorges de Daluis (les 7 et 8 avril 2007). Au cours de ce même week-end, il était prévu des séquences d'initiation pour les licenciés du comité Côte d'Azur. Malheureusement, l'insuffisance caractérisée du niveau d'eau dans ce secteur du Mercantour nous a contraints à l'annulation de cette 1ère manifestation.



## *PALMARES NATIONAL 2007 (PARTICIPATION ET REPRESENTATIVITE)*

### ***Une athlète à l'honneur !***

Les couleurs du comité Côte d'Azur ont brillé sur toutes les compétitions nationales NEV 2007 grâce à Lydie DENIS du club BESM Bandol.

En plus de ses excellentes prestations réalisées dans les différents critères régionaux et nationaux auxquels elle a participé, son palmarès final est le suivant.

#### ***Championnat de France Descente :***

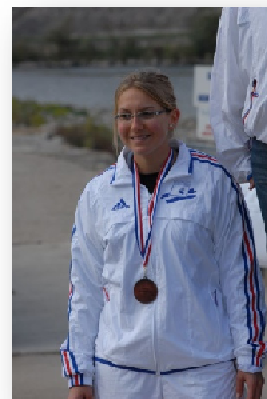
***Lydie DENIS... médaille bronze (senior femme)***

#### ***Championnat de France Slalom :***

***Lydie DENIS... médaille bronze (senior femme)***

*Enfin, pour couronner l'ensemble de ses résultats elle obtient sa sélection en équipe fédérale nationale 2008 et représente ainsi une fois de plus le Comité Côte d'Azur.*

***Bravo et félicitations.***



## **LE BILAN FINANCIER**

L'année écoulée était une « année probatoire » et la commission n'a bénéficié d'aucune aide financière.

Les athlètes ont assumé entièrement leurs frais de compétitions dont le montant pour un compétiteur s'élève à : **730€** (inscription 30 - déplacement 600 - hébergement 100).

Pour l'exercice 2008, la commission présente un budget prévisionnel accompagné de fiches projets et sollicite l'attribution d'un budget de fonctionnement.